

# Le partenaire

BULLETIN DE LIAISON DES PARTENAIRES DES FERMES EN AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ • VOL.2, NO.4 / MARS 2003

## Bienvenue à vous, anciens et nouveaux partenaires du Réseau de l'ASC !

**Isabelle Joncas,**

Coordonnatrice du Réseau des projets d'ASC

Il revient ce soleil, quelques minutes de plus par jour, signe que la clémence du printemps sera bientôt là. À vous qui vous apprêtez à découvrir l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), ce bulletin de liaison produit par Équiterre vous sera distribué trois autres fois durant la saison estivale. En bref, le Réseau québécois des projets d'ASC, qui est coordonné par Équiterre, a été mis sur pied en 1996 avec la participation de 7 fermes des alentours de la métropole. Ce réseau a alors permis à 250 personnes de profiter des fruits de cette récolte. Aujourd'hui, près de 70 fermes dans plusieurs régions du Québec font partie du Réseau dont 52 qui feront des paniers cette année et plus de 5000 parts de récoltes contribuent à nourrir environ 10 000 personnes.

Au départ, les fermes se sont entendues sur quatre critères définissant la formule à l'intérieur du Réseau de l'ASC : la production biologique certifiée, des produits locaux, l'engagement financier des partenaires tôt en saison et l'aspect social des projets qui donnent la chance aux consommateurs devenus partenaires de mieux connaître leur «ferme de famille» et le contexte de production de leurs légumes.

Cette année, une quinzaine de nouvelles fermes ont présenté leur projet à Équiterre afin de devenir membre du Réseau. C'est un chiffre record et nous sommes heureux de constater que la formule du lien direct et humain entre les citoyens de la ville et de la campagne continue à s'étendre. Géographiquement aussi, le Réseau s'étend : une ferme démarre en effet un projet dans la région du Kamouraska, dans le Bas-St-Laurent et une autre à Rémigny, en Abitibi. Une belle occasion pour les citoyens de ces régions qui pourront désormais «partenariar» avec une ferme de leur localité.

Ce type de lien direct entre producteurs et productrices agricoles et partenaires repose sur la communication. Il est donc essentiel de bien vous informer auprès de l'agriculteur avec qui vous vous engagez afin de savoir si le projet correspondra à vos attentes. Faites aussi part de votre appréciation au responsable du projet au cours de la saison afin de bien vous comprendre tout au long du processus.

Et vous, partenaires des années précédentes, nous vous encourageons à continuer à soutenir les fermes du Réseau québécois des projets d'ASC ! Votre geste de consommation a des impacts tangibles sur le développement de ces fermes et de l'agriculture biologique québécoise, sur l'environnement, puisque les aliments voyagent peu et sont produits dans la rigueur des normes biologiques, et sur votre santé et celle des agriculteurs !

## Le formulaire d'enregistrement au Réseau

**Isabelle Joncas**

Lors de votre inscription auprès de la ferme de votre choix, celle-ci devrait vous remettre le Formulaire d'enregistrement au Réseau des projets d'ASC. Ce formulaire permet à Équiterre d'avoir vos coordonnées afin de pouvoir communiquer avec vous au cours de la saison. Remplissez-le, gardez une copie et remettez l'autre à votre fermier de famille afin qu'il le transmette à Équiterre.

À noter que le prix de votre part de récolte inclut un montant de 10 \$ qui est reversé par votre ferme au Réseau des projets d'ASC afin que l'on puisse continuer le travail de développement de la formule. Si vous désirez devenir membre d'Équiterre, recevoir de façon trimestrielle le bulletin InfoÉquiterre et soutenir l'organisme à travers ses projets, vous n'avez qu'à remplir la portion du bas et la poster avec un don d'argent selon vos possibilités.

### EN BREF

Équiterre est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, l'économie solidaire et la défense de l'environnement.

Équiterre réalise sa mission à travers quatre programmes de sensibilisation :

- le commerce équitable
- le transport écologique
- l'efficacité énergétique
- l'agriculture écologique

### À surveiller ce printemps :

- L'assemblée générale annuelle d'Équiterre ;
- La deuxième édition du bottin Équiterre (un répertoire d'adresses où trouver des aliments bio et équitables ainsi que des produits d'efficacité énergétique).

## L'effervescence du bio

Une toute nouvelle bière québécoise vient de faire son apparition sur le marché : une blonde bio, brassée par les barbus de La Barberie. Cinq ans après son ouverture, cette microbrasserie du quartier Saint-Roch à Québec a décidé de brasser une bière biologique, malgré les difficultés d'approvisionnement. L'orge maltée a été trouvée aux États-Unis et le houblon en Nouvelle-Zélande, le tout certifié par Garantie Bio-Ecocert.

On décrit ainsi cette bière : «Les saveurs du malt se distinguent par leur goût moelleux et onctueux. Les houblons sont subtils et laissent en bouche une finale légèrement piquante qui lui confère un étalement herbacé persistant.» Ça vous donne l'eau à la bouche ?

Pour en savoir plus ou pour connaître les différents points de vente : [www.labarberie.com/bouteille/commercants.htm](http://www.labarberie.com/bouteille/commercants.htm) ou (418) 52-biere

Sources : Bio-Bulle, Décembre 2002

## Guide des produits avec ou sans OGM

Vous voulez savoir dans quels aliments on trouve des dérivés de maïs, de soya ou de canola génétiquement modifié lorsque vous faites vos courses ? Consultez le Guide des produits avec ou sans OGM (organismes génétiquement modifiés) produit par Greenpeace, en partenariat avec Équiterre. Divisé par catégories d'aliments (surgelés, en conserve, desserts, etc.) ce guide contient les aliments fabriqués sous les principales grandes marques, mais propose également l'alternative que sont les aliments certifiés biologiques, exempt d'OGM.

Consultez le guide en ligne : [www.greenpeace.ca](http://www.greenpeace.ca) ou obtenez des copies auprès de Greenpeace, d'Équiterre et d'autres organismes partenaires.

## Garderie bio

Du nouveau au sein du programme Agriculture écologique à Équiterre ! Le projet Garderie bio est un projet-pilote visant à faciliter l'approvisionnement des Centres de la petite enfance (CPE) en aliments biologiques et locaux et à sensibiliser les enfants et les adultes autour d'eux aux avantages de l'alimentation issue de l'agriculture biologique et locale. Pour la première année (2003-2004), Équiterre jumelle quatre centres de la petite enfance et des fermes biologiques du Réseau de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Dans un deuxième temps, un guide sera conçu afin de faciliter la dissémination à tous les CPE intéressés à devenir des «garderies bio».

On peut donc dire que l'on prépare la relève !

## Capsule

### «Moi, je mange bio !»

#### LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Les animaux d'élevage biologique peuvent se comporter naturellement : fouiner, picorer, mâchouiller, se rouler par terre, etc. Les normes de l'agriculture biologique garantissent le bien-être et favorisent naturellement la santé des animaux. Ceux-ci reçoivent une alimentation complètement biologique (sans pesticides, ni OGM) et font de l'exercice régulièrement. Ils ont aussi accès à l'extérieur et font partie d'un troupeau ayant une densité raisonnable. L'animal bio vit dans un environnement propre, bien ventilé et éclairé par la lumière du jour. L'accès à l'eau et à la nourriture est garanti. L'animal bio dispose aussi d'un espace suffisant pour se tenir debout, se coucher, se reposer, se nettoyer, s'étirer ou battre des ailes. Par exemple, la volaille ne peut être élevée en cage. En élevage conventionnel, les poules vivent entassées dans des cages et souvent sans aucune lumière naturelle. Comme les poules ont besoin de picorer, elles finissent par se picorer entre elles dans ces conditions. C'est pourquoi les poules conventionnelles se font le plus souvent tailler le bec... En agriculture biologique, la poule peut voir la lumière du jour, aller à l'extérieur pour battre des ailes, courir ou construire un nid et y pondre ses œufs !

Pour en savoir plus, visitez le [www.equiterre.qc.ca/agri/viandebio.html](http://www.equiterre.qc.ca/agri/viandebio.html)

## Ailleurs au Canada...

La Certified Organic Associations of British Columbia (COABC), une organisation parapluie qui représente les agences de certification biologique en Colombie-Britannique, a mené l'an dernier un processus de planification stratégique visant à «supporter la croissance et le développement d'une communauté biologique viable». En fait, il ne fait aucun doute qu'en matière d'implantation de standards pour la production biologique, le Canada accuse un sérieux retard par rapport à de nombreux pays dont les États-Unis qui ont inauguré leur National Organic Program en novembre dernier. Ayant comme objectif de remettre le programme biologique du Canada sur les rails, la COABC travaillera à établir un «règlement cohérent sur les produits biologiques, d'un côté à l'autre du Canada, afin d'assurer un juste accès au marché».

Pour en savoir plus, contactez : [paddy@quesnelbc.com](mailto:paddy@quesnelbc.com)

Source : La Rubrique biologique du Centre d'agriculture biologique du Québec. [www.cab.qc.ca](http://www.cab.qc.ca)

Équiterre est un organisme sans but lucratif voué à la promotion de choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, l'économie solidaire et la défense de l'environnement.

**Équiterre**

2177, Masson, suite 317, Montréal (Québec) H2H 1B1 Téléphone : (514) 522-2000  
Télécopieur : (514) 522-1227 Courriel : [info@equiterre.qc.ca](mailto:info@equiterre.qc.ca) Internet : [www.equiterre.qc.ca](http://www.equiterre.qc.ca)